

Éditeurs

Prof. Dr. Günter Holtus (Göttingen)

Prof. Dr. Fernando Sánchez-Miret (Salamanca)

Normes de rédaction pour les articles

1 Remise des manuscrits

Votre article devra être envoyé à l'éditeur du volume sous forme de fichier électronique accompagné d'une version papier parfaitement identique. Veillez à respecter la taille de l'article préalablement fixée avec les éditeurs (calculée sur la base de 3000 caractères par page, espaces compris). Nous vous prions de joindre au texte de votre article un résumé de 1000 caractères maximum (espaces compris) ainsi qu'une liste de cinq mots clés. Le nom de l'auteur sera indiqué à la fin de l'article, après la bibliographie, aligné à droite et en petites capitales.

Prenez garde de bien respecter les consignes suivantes :

- N'utilisez que des logiciels de traitement de texte courants (Word pour Windows ou pour Mac, Open Office).
- N'utilisez que des polices de caractères courantes (par ex. Arial ou Times New Roman). Si vous employez des caractères particuliers, par ex. pour des transcriptions, pensez à le signaler séparément à l'éditeur.
- Ne laissez dans votre texte aucun commentaire en marge, aucun signe de suivi des modifications et aucun surlignage.
- Faites en sorte que les différentes parties de votre texte, comme les titres et intertitres, les citations isolées, etc., soient aisément identifiables. Ces parties doivent ressortir clairement et leur mise en forme doit être homogène tout au long de l'article (en utilisant de préférence la commande Format / Style sous Word).

2 Consignes pour la rédaction d'un article

2.1 Plan et titres

Employez des chiffres arabes pour la numérotation des titres :

1. Titre principal du chapitre

1.1 Premier intertitre

1.2 Deuxième intertitre

Etc.

La hiérarchie des titres doit être aisément identifiable et homogène dans tout l'article.

2.2 Mises en relief

Les mises en relief se font de la façon suivante :

<i>Italiques</i>	pour des titres d'ouvrages et d'articles de revues ou de recueils (les titres de revues sont toujours en caractères romains), pour des exemples de termes, des mots étrangers et des mises en relief intentionnelles (dont il est conseillé d'user avec modération)
PETITES CAPITALES	pour les étymons
petits caractères	pour des citations d'une certaine longueur (à partir de cinq lignes), des vers, etc., qui feront l'objet de paragraphes séparés et décalés vers la droite.

2.3 Guillemets

Si vous rédigez votre article dans une des langues romanes, veuillez utiliser les signes graphiques suivants :

- « ... » pour les citations fondues dans le texte et pour les termes employés dans un sens particulier (emplois occasionnels, comme par ex. *la cosiddetta « Questione della lingua »*)
- <...> pour les citations dans les citations ou pour des mises en relief à l'intérieur d'une citation
- '... ' pour indiquer la signification d'un terme (traduction) ou sa définition.

Dans les articles rédigés en anglais, on emploiera des guillemets doubles ("...") et des guillemets simples ('...').

2.4 Notes de bas de page

Il est recommandé d'éviter autant que possible les notes de bas de page, notamment quand il s'agit d'indiquer seulement la référence d'une citation. Elles seront numérotées de façon continue, et signalées dans le texte par un appel de note sous forme de chiffre mis en exposant, toujours placé après un signe de ponctuation :

...d'après Chomsky,² ou Ce fut comme une apparition.¹⁴

(*jamais* : ...d'après Chomsky², ou Ce fut comme une apparition¹⁴.)

2.5 Nombres et dates

Les nombres doivent toujours être entièrement écrits : 1970–1973 (et non : 1970–73) ; cela vaut également pour les indications de pages.

Dans les indications comme §3 ou 50%, les chiffres ne doivent être séparés des signes graphiques par aucun espace.

Pour des nombres élevés, procédez de la façon suivante : 34.000 / 500.000 (en anglais : 34,000 / 500,000).

2.6 Accents

Nous vous recommandons d'utiliser des majuscules accentuées (*Moyen Âge*, et non pas *Moyen Age*).

2.7 Abréviations

Utilisez les abréviations latines d'usage courant (voir la liste au point 5.), auxquelles s'ajoutent celles qui sont usuelles dans la langue que vous écrivez (comme le français *par ex.*, l'anglais *i.e.*).

Quand des termes comme « siècle » ou « century » apparaissent au fil du texte, ils doivent être écrits en toutes lettres.

2.8 Citations

Les citations d'une certaine longueur (plus de 5 lignes de votre tapuscrit) devront être présentées sous forme de paragraphes décalés vers la droite, en utilisant des caractères plus petits.

Ces citations sont à mettre entre guillemets : « ... » (dans les textes en anglais : "...").

Le point final est toujours à placer après l'indication de la référence bibliographique.

Toutes les citations qui ne sont ni en français, ni en italien, ni en espagnol, ni en anglais, doivent être traduites dans la langue de votre article. Veuillez indiquer clairement s'il s'agit de votre propre traduction ou si vous citez une traduction déjà publiée. La version originale de la citation doit aussi figurer dans votre texte.

Dans les volumes en anglais, on pourra éventuellement traduire toutes les citations en anglais, comme il a été indiqué.

2.9 Tableaux et illustrations

Assurez-vous que vos illustrations ont une résolution qui permet une reproduction de qualité (au moins 300 dpi dans le format qui sera celui de la publication).

N'utilisez que des illustrations qui sont libres de droits ou pour lesquelles vous avez fait l'acquisition des droits. Tous les auteurs doivent impérativement s'assurer, avant la remise de leur article, des droits de reproduction et d'exploitation de toutes les parties de leur article ayant déjà fait l'objet d'une publication antérieure, y compris les illustrations et les tableaux ou graphiques.

2.10 Renvois à l'intérieur du volume

Pour les renvois internes au volume, utilisez les numéros de chapitre correspondants, présentés comme suit : (###5.2 Titre du chapitre) (les signes ### disparaîtront de l'ouvrage imprimé : ils sont là pour aider la mise en page définitive en facilitant le repérage des renvois). N'indiquez aucun numéro de pages.

2.11 Références

Les références doivent comprendre le nom de l'auteur ou de l'éditeur (s'il y en a plusieurs, on séparera leurs noms par une barre oblique, et s'ils sont plus de trois, on indiquera seulement le nom du premier suivi de : et al., l'année de parution et, après une virgule, l'indication des pages, par ex. :

Pérez (1979) a bien analysé cet aspect...

Comme nous avons déjà vu (cf. Althaus/Henne/Wiegand ²1980, 24) ...

«in Italia [...] non si dice così» (Berger 1980, vol. 2, 112–123), ...

S'il y a plusieurs références qui se suivent, on les sépare par des points-virgules, par ex. :

(cf. Müller/Schweickard 2005, 50–67 ; Sabatini 1946 ; García 1988 ; Meyerhöfer 2010).

Prière de n'utiliser ni parenthèses, ni crochets à l'intérieur de parenthèses.

Pour les références, on n'utilise pas les abréviations « ed. » et « edd. » pour les éditeurs.

3 Bibliographie

Les articles seront suivis d'une bibliographie classée par ordre alphabétique qui compte comme un chapitre.

Tous les titres de la bibliographie seront présentés sous forme de paragraphes dont la première ligne sera décalée vers la gauche, et qui se termineront par un point.

La bibliographie comprend tous les titres auxquels renvoie le texte – et seulement s'il est absolument nécessaire, quelques indications bibliographiques supplémentaires (5 à 10 au maximum).

N'utilisez aucun renvoi abrégé à l'intérieur de la bibliographie (par ex. *in* : *Holtus 1994*), mais écrivez complètement tous les titres, y compris les noms d'auteurs qui apparaissent plusieurs fois et les titres de revue.

MONOGRAPHIES, RECUEILS

Appel, Carl (⁶1930), *Provenzalische Chrestomathie mit Abriß der Formenlehre und Glossar*, 2., verbesserte Auflage, Leipzig, Reissland.

Martínez, Juan (ed.) (2010), *The Spanish Language in the World*, 3 vol., Frankfurt, Lang. [= un éditeur]

Beck, Hans-Georg/Manoussacas, Manoussos/Pertusi, Agostino (edd.) (1977), *Venezia centro di mediazione tra oriente e occidente (secoli XV–XVI)*, Firenze, Olschki. [= plusieurs éditeurs]

S'il y a plus de trois auteurs ou éditeurs, on indique le premier nom en ajoutant : et al.

Quand on le juge important, on peut ajouter la date de la première édition :

Auerbach, Erich (2008, ¹1946), *Mimesis*, Stuttgart, Metzler.

CONTRIBUTIONS DANS UN RECUEIL COLLECTIF

Hall jr., Robert A. (1978), *The Reconstruction of Proto-Romance*, in: Reinhold Kontzi (ed.), *Zur Entstehung der romanischen Sprachen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 216–244.

Bouvier, Jean (2013), *Le français*, in: Kai Meier/Peter Clark (edd.), *Die romanischen Sprachen*, 2., aktualisierte Auflage, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 2–88.

ARTICLES DE REVUE

Badía Margarit, Antonio (1974), *De nouveau sur la sonorisation spontanée des consonnes sourdes en catalan: les palatales*, *Revue de Linguistique Romane* 38, 20–25.

Dans le cas d'une revue électronique, indiquez toujours le DOI (littéralement « identifiant d'objet numérique »).

ÉDITIONS

Dante Alighieri (2000), *De vulgari eloquentia*, edd. Marco Bianchi/Maria Santini, Roma, Bulzoni.

DICTIONNAIRES (AVEC SIGLES)

DCECH = Joan Corominas/José Antonio Pascual (1980–1991), *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, Madrid, Gredos.

ELR = Marius Sala (ed.) (2001), *Enciclopedia limbii române*, București, Univers Enciclopedic.

SOURCES INTERNET

Donnez le plus d'informations possible (pour les revues, indiquez toujours le DOI) et signalez toujours, entre parenthèses, la date de votre dernière consultation du site, sous la forme : (04.10.2011).

Si vous citez plusieurs ouvrages d'un même auteur (ou de mêmes auteurs) publiés la même année, distinguez les indications de date de la manière suivante :

Bouvier, Jean (2013a), *Le français*, in: Kai Meier/Peter Clark (edd.), *Die romanischen Sprachen*, 2., aktualisierte Auflage, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 2–88.

Bouvier, Jean (2013b), *Les frontières linguistiques*, in: Susanne Bauer/Franco Guicciardini (edd.), *Historische Sprachwissenschaft*, Frankfurt, Lang, 456–489.

Si vous citez plusieurs ouvrages ou articles d'un même auteur mais de dates de publication différentes, classez-les du plus ancien au plus récent (par ex. d'abord 1978, puis 1987, puis 1999, puis 2001).

Les informations concernant l'édition (« 2nd, completely revised edition ») et le lieu de publication (Firenze, Den Haag, Köln) seront toujours données dans la langue originale de la publication concernée (cf. ci-dessus, les exemples Bouvier 2013a et Bouvier 2013b).

Pour l'emploi des majuscules dans les titres d'ouvrages, d'articles ou de revues, conformez-vous toujours aux usages de l'original. En cas de doute, vous pourrez vous reporter aux solutions indiquées dans le *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (LRL).

4 Correction des épreuves

Les épreuves vous parviendront par courriel sous forme de fichiers au format pdf. Portez vos corrections directement sur le document pdf ou sur une version papier et envoyez les épreuves à l'éditeur du volume. Toute modification ou addition au contenu du texte par rapport au manuscrit remis sera aux frais de l'auteur.

5 Liste d'abréviations latines

adj.	Adjectif	pers.	Personne
adv.	Adverbe	pl.	Pluriel
anon.	Anonyme	r°	Recto
ca	Environ	s. / ss.	Et suivante / Et suivantes (pour des indications de pages : 75s. / 143ss.)
cap.	Chapitre	s.a.	Sans date
cf.	Voir	sg.	Singulier
ed. / edd.	Éditeur (sing. /pl.)	s.l.	Sans lieu
et al.	Et autres	subst.	Substantif
etc.	Et caetera	s.v.	À l'article
f. / ff.	Folium / Folia	v°	Verso
fasc.	Fascicule	vol.	Volume / Volumes
i.e.	C'est-à-dire		
loc. cit.	Passage cité		